

BARCELONE – HLGM : Le rôle des opportunités des gouvernements au sein de l'ICANN : après transition de l'IANA
Lundi 22 octobre 2018 – 10h45 à 12h00 CEST
ICANN63 | Barcelone, Espagne

BRAD WHITE : Je vais maintenant passer la parole au secrétaire d'État, M. Polo. Monsieur le secrétaire va donc être président de séance maintenant pour la première séance.

FRANCISCO POLO : Merci. Au cours de l'heure et quart à venir, nous allons parler. De plus en plus, il y a un développement des textes juridiques relatifs aux questions techniques qui pourrait avoir un impact sur la mission de l'ICANN. L'objectif de cette session est d'améliorer la relation entre l'ICANN et les gouvernements avec l'impact de ces nouvelles activités donc législatives et avec l'impact sur le DNS de manière générale. Nous allons donc parler des rôles et des opportunités qu'ont les gouvernements au sein de l'ICANN suite à la transition IANA. Et donc que j'aimerais passer la parole à Mathieu Weill, qui est modérateur, et il représente le Ministère de l'économie français. Il va donc présenter le reste des participants.

MATHIEU WEILL : Merci beaucoup, Monsieur le Ministre. Je vais parler en Français.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Merci beaucoup, Monsieur le Ministre. Chers collègues et délégués de cette réunion de haut niveau, je suis mutuel et je dirige le service de l'économie numérique au Ministère de l'économie. Malheureusement le ministre Mounir Mahjoubi a d'autres engagements et n'a pu se rendre disponible sur ce sujet dont je sais qu'il est extrêmement friand.

Il se trouve que j'ai eu le plaisir de participer dans une position différente au processus appelé de la transition IANA puisque pendant un peu moins de deux ans j'ai été l'un des coprésidents des groupes de travail transversaux à l'ICANN qui a préparé les propositions adoptées à Marrakech comme cela a été rappelé tout à l'heure, qui ont été élaborées par la communauté en vue de la transition.

Et peut-être pour introduire un petit peu ce panel avant de me tourner vers nos experts qui se sont répartis autour de la table, je vais rappeler un petit peu quelques-unes des étapes majeures de ce processus.

Ce processus a été enclenché en mars 2014, lorsque le gouvernement américain a annoncé son intention de faire cette transition, de réaliser cette transition dont on parlait à peu près depuis la création de l'ICANN, c'est-à-dire il y a 20 ans, en laissant la place à la communauté mondiale pour assurer la supervision des fonctions IANA.

L'ICANN a été placé dans le rôle du facilitateur et c'est bien donc à l'intérieur de l'ICANN que s'est déroulée l'élaboration des propositions qui étaient attendues. Et ces propositions de verre et Londres à un certain nombre de principes qui avaient été déterminés par

l'administration des États-Unis. Les cinq principes étaient de pouvoir soutenir et améliorer le modèle multipartite, de pouvoir maintenir la sécurité, la stabilité, la résilience du système des noms de domaine de l'Internet, de répondre aux besoins et aux attentes des clients au niveau global et des partenaires du service de la fonction IANA, et de maintenir l'ouverture de l'Internet.

L'administration des États-Unis a également beaucoup insisté dans tout le processus qu'elle n'accepterait pas de proposition qui remplacerait le rôle qu'elle jouait jusqu'ici de « steward » par une organisation ou une solution qui serait pilotée par les gouvernements ou par un gouvernement ou par un dispositif intergouvernemental.

C'est très important d'avoir ces conditions puisqu'elles ont évidemment piloté l'ensemble du processus qui s'est donc séparé en deux groupes de travail après quelques mois délicats de mise en route : un groupe de travail qui a focalisé sur les fonctions techniques liées aux identificateurs uniques de l'Internet et un autre que j'ai eu le plaisir de coprésider qui s'est focalisé sur l'amélioration de la responsabilité, la redevabilité, en anglais « Accountability » de l'ICANN puisque la communauté a jugé que c'était un facteur nécessaire à la réalisation de la transition.

Alors je passerai rapidement sur les deux ans de processus de réunion, de dizaines de milliers d'e-mails qui caractérisent le processus multipartite tel qu'on le vit dans l'ICANN, je pense qu'on peut se permettre ce résumé. Et effectivement, en mars 2016, à Marrakech, une proposition a été approuvée par la communauté, remise au

Conseil d'administration de l'ICANN et puis envoyée à l'administration américaine qui donc le 1^{er} octobre a laissé expirer le contrat qui la liait avec l'ICANN pour la gestion de la fonction IANA. À cette même date, un ensemble de statuts sont entrés en vigueur pour l'ICANN.

Alors, ce processus était conçu pour renforcer le modèle multipartite, pour améliorer la façon de fonctionner, la gouvernance de l'ICANN, avec un modèle derrière qui s'appelle de la communauté renforcée. Et ce mécanisme qui est aujourd'hui donc en place, auquel le GAC contribue, a pour but de vérifier que les services de la fonction IANA sont délivrés en fonction des attentes des utilisateurs en permanence et de manière stable et sûre.

En même temps, il faut reconnaître que le rôle des gouvernements a été dans ce processus et a été, depuis presque 20 ans maintenant, au cœur de beaucoup de discussions un des sujets les plus discutés. Et dans ce processus sur l'amélioration de la redevabilité de l'ICANN n'y a pas fait exception. Ce fut l'un des sujets les plus débattus jusqu'au bout, jusqu'à Marrakech. Et encore aujourd'hui, ce sujet reste ouvert et discuté, ce qui d'ailleurs est le but de cette session puisque le but de la session c'est vraiment comment est-ce que l'on s'appuie sur ces bases pour améliorer le dialogue entre l'ICANN et les gouvernements. Ça a été dit. C'est vraiment la finalité même de ces réunions, à la fois parce qu'il y a le rôle des gouvernements dans l'ICANN et parce que l'ICANN, je pense, réalise de plus en plus à quel point elle doit s'inscrire dans un cadre légal réglementaire au niveau de l'ensemble des pays du monde et qu'elle doit composer ou en tout cas être un

partenaire des gouvernements qui, de manière coordonnée ou pas, prennent des initiatives de ce point-là.

Donc nous aurons l'occasion dans cette session de parler du rôle des gouvernements dans ce nouveau cadre.

Alors je vais introduire tout de suite notre premier expert sur la table ronde, ensuite on essaiera d'être un petit peu interactif, de faire des allers-retours. Mais je voudrais donner la parole pour démarrer à Wolfgang Kleinwachter, qui est professeur émérite à l'université de Aarhus en Hollande pour nous donner un petit peu de perspective depuis 20 ans sur les rôles, les opportunités pour les gouvernements au sein de l'ICANN, ce qui est un vrai défi puisqu'il faut comprimer 20 ans en deux minutes à trois minutes pour que tout le monde garde suffisamment de temps. Wolfgang.

WOLFGANG KLEINWACHTER : Merci beaucoup. Est-ce que je pourrais avoir les diapositives s'il vous plaît ?

J'avais préparé des diapositives. Il serait peut-être bien de les avoir maintenant parce que ça me permettra de vous donner les grandes lignes. Alors attention, l'université d'Aarhus n'est pas en Hollande, mais elle est au Danemark. Mais c'est quand même dans l'Union européenne.

Donc voilà. Je suis à ma 57^e réunion à l'ICANN et donc le vingtième anniversaire comme point de départ de la discussion, c'est excellent.

Je me souviens dans les années 1990, donc l'ICANN avait été mise en place.

Diapositive suivante, s'il vous plaît. Donc je me souviens qu'on parlait de tout ceci et dans les 90, c'était la fin de la guerre froide. Il y avait la question de la mondialisation, de la réglementation. Et surtout dans le domaine de la communication, je me souviens que, les Européens se souviennent sans doute, la privatisation des télécommunications. Donc les acteurs privés avaient un rôle dans tout ceci. Il y a eu le boom des .com dans les 90 après l'invention du Web. Et donc ceci a modifié le nom du système des noms de domaine qui a été introduit et mis au point dans les années 80. C'était une question très technique à l'époque. Il y avait que l'augmentation des .com, le boom des .com et il est devenu nécessaire d'amener davantage de stabilité au système. Et il a fallu institutionnaliser le DNS également, sa gestion, parce que dans les années 90 il y avait uniquement Jon Postel qui s'occupait finalement de tout à Los Angeles. Et donc la discussion sur l'institutionnalisation devait prendre en compte donc également l'environnement des années 90. Et donc on a trouvé un modèle triangulaire de gouvernance. À l'époque on parlait du « New Co », de la nouvelle coopération, qui a mené à la prise de décision et qui était donc entre les mains des fournisseurs et des utilisateurs des services.

Le rôle des gouvernements en tant que consultants, finalement, surtout en ce qui concerne les prises de décisions relatives aux politiques, donc en 98, c'était vraiment le début, un début dans le domaine des prises de décisions. C'était une initiative unique.

Je ne sais pas si Manal s'en souvient, mais la première réunion du GAC eh bien, il n'y avait que 24 gouvernements. Nous en avons maintenant 167. Donc ce n'était pas une surprise 30 ans plus tard ou plutôt 15 ans plus tard lorsqu'il y a eu le sommet SMSI organisé par les Nations unies, la question était que se passe-t-il, qu'est-ce que c'est que ce modèle de gouvernance ? Nous n'avions qu'un rôle consultatif en tant que gouvernements, donc que se passe-t-il.

Et donc il y a eu deux gros conflits lors de ce sommet. Les gouvernements ont demandé quel était leur rôle dans la gestion de ces ressources de l'Internet. Est-ce que leur rôle était un rôle de supervision ? Et deuxième chose, quel est le rôle du gouvernement des États-Unis, parce que le gouvernement des États-Unis avait ce protocole d'entente avec l'ICANN et s'occupait en fait de la supervision de l'ICANN.

Donc pour un certain nombre de gouvernements, ceci n'était pas acceptable conformément aux principes d'équité de la charte des Nations Unies. Donc il y a eu un grand débat qui a été lancé suite à ce sommet mondial sur la société de l'information. Et il est important aujourd'hui de ne pas oublier du compromis, du compromis de Tunis, parce qu'il existe toujours. Il est toujours valide. Le résultat a été qu'il n'y a pas besoin de leaders, de dirigeants sur Internet. Tout le monde est important. Toutes les parties prenantes doivent être impliquées en respectant les atouts de chacun. Donc cela a mené à différentes décisions pratiques. Il y a donc le secteur privé qui prend certaines

décisions ; les gouvernements qui en prennent d'autres suivant leur capacité.

Donc l'idée c'est d'améliorer la coopération entre les différentes parties prenantes. Ceci incluait à la fois la reconnaissance comme quoi les autorités en matière de politiques pour l'Internet, tout ce qui est politique public et intérêt public dépendait des droits souverains des États alors que tout ce qui était plus technique, la gouvernance de l'Internet technique, eh bien, c'était l'ICANN.

Et donc le secteur privé, l'innovation, c'est également une autre partie des intérêts. Donc je pense que cela nous a permis de gérer les ressources critiques de l'Internet. Le rôle des États-Unis, donc le compromis était que les États membres des Nations Unies ont reconnu qu'on ne peut pas réécrire l'histoire. L'Internet avait été inventé aux États-Unis et donc ils ont proposé un espace pour cette communication. Et donc il y a eu ce langage d'amélioration de la communication. Donc l'idée ce n'était pas de tout changer, mais d'améliorer la coopération pour permettre aux gouvernements d'être sur pied d'égalité, pour avoir donc la possibilité d'avoir leur rôle de protection de l'intérêt public sur l'Internet.

Donc on en a parlé tout à l'heure. La transition IANA était déjà — les bases étaient déjà établies pour l'avenir lors de l'agenda de Tunis.

Donc la transition IANA, c'est en fait une mise en application de l'agenda de Tunis plus ou moins. La transition IANA a mis fin au rôle de supervision de l'IANA et donc a mené à l'égalité des gouvernements au

sein de l'ICANN. Donc il n'y a pas plus de gouvernements qui aient un rôle particulier au GAC. Tous les gouvernements sont à égalité. Et je crois que c'est très important; c'est une étape importante. Le gouvernement des États-Unis en fait a été fidèle à sa promesse qui avait été établie dans le protocole d'entente de 98.

Deuxième chose, il y a maintenant de nouveaux statuts constitutifs de l'ICANN et il y a un rôle de communauté habilitée au sein de l'ICANN, qui ont renforcé la responsabilité du Conseil d'administration et du processus de développement de politiques. Les gouvernements font maintenant partie de cette communauté plus large; ils ont un rôle à jouer, un rôle très spécifique qui est différent du secteur privé, qui est différent de la société civile ou de la communauté technique. Mais ils font partie de la communauté. Il n'y a personne qui puisse gérer cette ressource seul. Tout le monde doit coopérer.

Alors si nous regardons l'avenir, quels sont les enjeux auxquels nous sommes confrontés? Eh bien, il y a l'enjeu de la complexité de ce nouvel Internet parce que le monde a changé au cours des 20 années passées. Il y a 20 ans, l'Internet c'était simplement une question technique avec quelques implications politiques. Maintenant, c'est une question politique avec des éléments techniques. Donc au sein même de l'ICANN, l'enjeu est désormais de clarifier le processus [inaudible] le rôle des parties prenantes et comment pouvons-nous améliorer la coopération entre les différentes unités constitutives, représentants entre les organisations de soutien et les comités consultatifs, parce qu'au sein de l'ICANN il y a beaucoup d'unités

constitutives qui travaillent de manière isolée. Nous devons les faire sortir un petit peu d'elles-mêmes de manière à communiquer avec les autres. Nous avons besoin de l'engagement de toutes ces unités constitutives. Il ne serait pas bon pour le GAC d'attendre qu'une décision définitive ait été prise. Il est beaucoup mieux d'être impliqué avant dans les processus pour que les décisions politiques soient prises de manière adéquate.

Les questions clés au sein de l'ICANN sont les suivantes. Donc il faut tester la communauté habilitée. Comment gérer des questions techniques avec les applications politiques ? Nous le voyons dans le cadre de la discussion sur le RGPD, sur les nouveaux gTLD ; ce n'est pas facile. Il faut entrer dans les détails de tous ces processus au sein de l'ICANN.

Et pour conclure, l'ICANN ne fonctionne pas isolée. L'ICANN fait partie d'un monde plus important, plus grand et, comme on l'a dit dans le discours d'ouverture, vous savez c'est un petit peu comme un ouragan, cette numérisation. On voit une évolution des poids, des impacts des décisions. Et donc ceci ajoute à la complexité des enjeux auxquels nous sommes confrontés. Donc l'ICANN a une mission limitée qui est liée aux questions de politique publique, à l'économie numérique et à d'autres facteurs. Donc merci pour cette intervention.

MATHIEU WEILL :

Je me tourne maintenant vers l'ambassadeur Benedicto Fonseca, qui est le directeur au Ministère des relations extérieures du Brésil, peut-

être pour apporter la perspective d'un acteur gouvernemental justement impliqué dans l'ICANN sur le rôle des gouvernements et comment il a évolué ces dernières années.

BENEDICTO FONSECA FILHO : Merci beaucoup. Chers délégués, messieurs dames, je voudrais commencer par remercier l'ICANN et le gouvernement de l'Espagne d'avoir accueilli cette première réunion gouvernementale de haut niveau.

Tout d'abord, le premier point que je voulais partager avec vous, d'après mon expérience dans le travail de l'ICANN et d'après mon expérience en tant qu'ambassadeur pendant plus de 30 ans, je voulais mettre l'accent sur le caractère unique de l'ICANN.

On a fait référence à cette caractéristique ce matin. L'ICANN est unique en ce sens que c'est une organisation multipartite qui fait des décisions où les gouvernements ont un rôle sur un pied d'égalité avec d'autres parties. C'était un endroit unique au sein de ce système international ; peut-être que l'Organisation internationale du travail pourrait avoir certaines de ces caractéristiques, mais ce n'est pas tout à fait la même chose. Cela pose des défis pour la participation des gouvernements. Je suis tout à fait conscient des difficultés qu'ont d'autres parties et d'autres unités constitutives.

Nous avons tenu au Brésil la réunion NETmundial et à ce moment-là on a pu parler des difficultés pour la sélection de représentants, pour valider les conclusions de ce type de réunions. Je sais ; je connais ces

difficultés. Mais pour le cas des gouvernements, nous avons consolidé une manière très spécifique de faire les choses en termes de représentation et donc c'est toujours compliqué de participer dans ce type de système du point de vue de la représentation. Et la diversité pose également des difficultés, la diversité des sujets qui sont abordés dans ce type de réunion. Notre ordre du jour a eu un large éventail de sujets à aborder, comme c'est le cas d'ailleurs pour d'autres unités constitutives, d'autres groupes de représentants et nous avons peu de temps pour traiter tout cela dans un contexte où il faut appliquer le concept de consensus d'une manière qui n'est pas toujours la même que celle dont on a l'habitude, avec laquelle on est familiarisé au sein des gouvernements.

Ce qui nous réunit, c'est un objectif commun. Cela vient de la vision de la société mondiale pour la société de l'information, le sommet du SMSI où toutes les parties prenantes ont établi quels étaient les responsabilités et les rôles. Et nous devons essayer d'être cohérents avec les autres parties, les autres acteurs de l'écosystème de l'Internet pour ce qui est des différentes initiatives qui sont prises ou qui sont entreprises dans le contexte de l'Internet au niveau régional, au niveau international, dans des organisations internationales comme les FGI par exemple et bien entendu les lois.

Et d'ailleurs, le président du Conseil d'administration a parlé de certains éléments clés : la participation multipartite, les nouvelles technologies, la fragmentation. Voilà les enjeux auxquels sont confrontés aujourd'hui. C'est les mêmes défis et les mêmes enjeux que

nous avons dans nos propres gouvernements, dans notre travail quotidien. Il faut prendre en compte les stratégies nationales. Donc il s'agit d'un écosystème énorme auquel sont confrontés.

Quels sont les missions et les objectifs du travail des gouvernements ? Éviter un conflit entre la loi internationale, les lois nationales et l'Internet. Je dirais aussi qu'il est important que les gouvernements travaillent avec l'ICANN pour éviter que les décisions qui sont prises au niveau de l'ICANN aient un impact négatif dans nos pays et dans d'autres organisations, des organisations qui ont des mandats très spécifiques parfois pour travailler dans le contexte de l'ICANN.

Et cela me ramène à la responsabilité des gouvernements et des représentants gouvernementaux lorsqu'ils font partie de ces réunions, car ils sont le canal qui va aller dans les deux sens pour s'assurer que l'ICANN peut entendre la voix des gouvernements aussi bien au niveau technique qu'au niveau politique, et de l'autre côté pour pouvoir communiquer dans notre pays où mettre au courant nos pays de ce qui est fait au niveau de l'ICANN.

Maintenant qu'on célèbre le vingtième anniversaire de l'ICANN, je pense qu'il est important que l'on regarde vers l'avenir et que l'on analyse quel est notre rôle. Et à ce propos, je partage l'inquiétude exprimée par le président du Conseil d'administration de l'ICANN quand il a parlé du risque de paralyser ou le risque sur lequel ICANN ne pourrait pas être à la hauteur, donc, des nouveaux défis qui se présentent, par manque de consensus, etc.

Je pense qu'une partie de la solution consiste à nous assurer que nous procédons par étapes, petit à petit, pour pouvoir répondre à toutes les questions et à toutes les difficultés et commencer à boucler les différents dossiers parce que, comme nous le savons, il y a toujours un travail en cours ; il y a des dossiers qui se développent très très vite d'une manière très dynamique et c'est toujours une difficulté pour nous de pouvoir faire partie de tous ces processus de manière responsable.

Je suis très encouragé par l'annonce qui a été faite lors de la cérémonie d'ouverture en ce sens. Le lancement de consultations concernant l'état de la gouvernance de l'Internet et comment cela devrait évoluer. Je pense que c'est le type de message que nous souhaitons écouter : savoir que les efforts vont se poursuivre pour essayer de s'améliorer. Le nouveau cadre qui a été mis en place avec la communauté habilitée, tout ce cadre doit être évalué et ajuster si besoin. Parce que nous sommes dans un contexte unique. Nous faisons quelque chose que personne d'autre n'a jamais fait ni dans le contexte des gouvernements ni ailleurs. C'est quelque chose de complètement nouveau. Et donc cela nous donne l'opportunité de continuer à évaluer ce que nous faisons de manière continue pour évoluer.

Il nous faut à tout moment assurer l'inclusion, la transparence et la redevabilité ou la responsabilité. Ce sont des valeurs que nous partageons et je pense que nous sommes tous, en tant que gouvernement, attachés à répondre à ces défis de manière collective

pour pouvoir attendre les résultats et les objectifs que nous avons partagés avec notre communauté. Merci beaucoup.

MATHIEU WEILL :

Merci. Je reviendrai vers nos deux autres experts au fil de la discussion pour démarrer la liste des interventions qui est assez longue, donc j'inviterai vraiment les différents intervenants à être concis dans leurs propos. Nous allons tout de suite passer à une intervention enregistrée que nous avons donc reçue de M. Ravi Shankar Prasad, Ministre de l'électronique et des technologies de l'information en Inde et on va commencer par son intervention à distance, enregistrée, de manière à ce que, ensuite, on revienne dans la salle. Est-ce que l'intervention est prête ?

RAVI SHANKAR PRASAD :

Merci au ministère de l'Espagne, représenté par Monsieur Francisco Polo. Merci à Goran Marby, PDG de l'ICANN, mon ami. Chers délégués, Messieurs, Dames, je vous présente les salutations de notre ministre qui est heureux de savoir que l'ICANN se rassemble à Barcelone. J'étais prêt à venir chez vous, mais étant donné mes responsabilités politiques et gouvernementales, je ne pourrais pas être présent. Mais certes, nous avons une délégation indienne qui est présente.

L'Internet est une des dernières créations de l'esprit humain, de l'intelligence humaine, mais il doit être disponible pour tous, sans discrimination. La supervision de l'ICANN dans la gouvernance de l'Internet n'est pas encore connue. Et la transition à un modèle

multipartite dans lequel l'Inde est impliquée et que l'Inde soutient au jour d'aujourd'hui a mené à une architecture dans laquelle les universités et les groupes non gouvernementaux sont représentés ainsi que les militants clés de l'Internet, les gouvernements ; tous sont rassemblés pour s'assurer d'être tous présents dans la gouvernance de l'Internet.

Ce modèle multipartite, qui a été testé dans le temps, doit permettre de connecter ceux qui ne sont pas connectés. L'enjeu est mondial, et nous devons tous soutenir cette initiative. Avec le premier, nous avons entrepris des programmes tels que Digital India, Startup India, tous ces programmes sont basés sur les technologies et ils sont faits pour habiliter les différents citoyens de notre pays, pour les autonomiser. Digital India, en fait, a pour objectif l'inclusion pour combler la fracture numérique. Nous souhaitons relier à l'Internet 200 000 personnes par la fibre optique. Nous promouvons également la délivrance et la livraison de services à différents hôpitaux. Et surtout, 60 millions d'Indiens doivent pouvoir exploiter les avantages de ce mouvement, de cette évolution.

Chers amis, chers délégués, nous avons notre propre empreinte en Inde. La population de 1,3 milliard de personnes avec 1,2 million de téléphones portables dont en majorité des téléphones portables.

L'initiative sur l'identité numérique avec des technologies à bas cout est disponible à 1,2 milliard de personnes en Inde. Nous avons 20 millions de comptes en banques qui sont liés par Internet, par

téléphone mobile, et l'avantage direct veut dire que cela bénéficie à ceux qui sont démunis.

Avec 7 millions de dollars qui sont encaissés par les plus riches, le problème c'est la gouvernance. Nous avons un modèle avec 250 000 centres en Inde. Nous avons 1,2 million de jeunes, de filles, d'enfants, de garçons, avec 300 services livrés donc, ou plutôt présents dans les régions rurales. Nous avons un mouvement BPO avec 124 BPO qui fonctionnent un peu partout dans le pays.

Notre objectif est clair : l'Internet doit être interopérable. Le système de noms de domaine dans lequel l'ICANN a un rôle important à jouer doit être disponible dans les langues locales, dans les langues indiennes. Ensuite, l'Internet doit être sûr, sécurisé, sans abus. Dans tout ceci, nous devons travailler en partenariat, en unisson, pour assurer la sécurité et la stabilité de l'Internet.

Très bientôt, nous allons avoir une loi sur la protection des données qui va être mise en place avec les recommandations qui nous ont déjà été apportées. L'ICANN a beaucoup de puissance. C'est un instrument dans la gouvernance de l'Internet, mais également pour la transformation des vies des populations du monde entier. Et notre mission ne va faire que s'accroître et nous devons travailler en partenariat.

Mes salutations à vous tous.

MATHIEU WEILL : Merci beaucoup à la délégation indienne qui est également présente dans la salle. Je me tourne maintenant vers la Suisse, Philippe Metzger, directeur général d'OFCOM.

PHILIPPE METZGER : Merci. Messieurs dames, depuis sa création il y a 20 ans, l'ICANN a eu un rôle essentiel pour nos sociétés numériques et notre économie numérique, et elle a un rôle clé à jouer dans le fonctionnement du DNS. Et de l'autre côté, il y a également l'ICANN qui est le lieu de test pour la prise de décision multipartite et qui doit donc aider à penser à des questions qui sont au-delà de la mission de l'ICANN.

Dans ce nouveau modèle de coopération, les gouvernements jouent un rôle unique et il est important de reconnaître le rôle particulier, les responsabilités des gouvernements. Les gouvernements sont ici pour permettre à la communauté de connaître leur position, leur point de vue par rapport aux aspects concernant les politiques publiques en matière de DNS. Et les statuts constitutifs de l'ICANN accordent une importance particulière à l'avis des gouvernements, notamment sous forme de l'avis consensuel du GAC au Conseil d'administration. En même temps, ce rôle clé que jouent les gouvernements n'est pas tout à fait compris par certains membres de la communauté de l'ICANN. L'avis consensuel du GAC et les contributions du GAC à l'élaboration de politiques sont parfois considérés de manière quantitative comme un seul commentaire ou contribution ; cela a donné lieu à des conflits au sein de la communauté de l'ICANN et a créé certaines frictions au

niveau des interactions. Et ce n'est pas la meilleure approche dans un modèle multipartite.

Tous les ingrédients qui contribuent, tous les ingrédients de tous les acteurs de ce modèle sont positifs et doivent être considérés. Il faut inclure toutes les parties de la communauté. Par exemple, récemment, avec la révision des politiques concernant la protection des noms de la croix rouge et des sociétés de la Croix-Rouge, nous avons donc travaillé de concert pour arriver aux réformes en matière de responsabilité de l'ICANN. Avec la participation multipartite, il nous faut travailler pour devenir plus ouverts, plus divers, plus inclusifs, même si des progrès ont été accomplis au cours des dernières années. Il y a certains acteurs, notamment des individus de la société civile qui n'ont pas suffisamment de ressources et qui ne sont pas suffisamment entendus au sein de l'ICANN. Nous devons continuer à aller de l'avant, grâce à l'innovation, en essayant de mettre en place des procédures innovatrices qui nous permettent de travailler de manière transparente, de manière responsable et opportune.

Dans cette réunion, ce serait très utile si l'ICANN pouvait présenter des solutions par rapport à la question non résolue de la protection des identifiants des OIG.

Le rôle des gouvernements est essentiel pour la qualité du travail et des décisions de l'ICANN. Les gouvernements de leur part doivent comprendre qu'ils doivent consacrer suffisamment de ressources à leur participation à l'ICANN et au GAC. Nous devons améliorer également nos méthodes de coopération intercommunautaire en

faisant attention par exemple à la prochaine expansion du DNS, par exemple. Mais nous devons aussi compter sur le soutien de la communauté de l'ICANN.

L'ICANN devrait continuer à poursuivre ses efforts pour essayer de faciliter l'accès de ceux qui n'ont pas encore accès à Internet, comprendre leurs inquiétudes et faire entendre leur voix. L'ICANN doit considérer également l'importance de faciliter les moyens de trouver un secrétariat indépendant pour le GAC, car c'est un fondement pour le fonctionnement correct de cet organe en tant que partie du système multipartite. La coopération en vue du consensus dans le cadre du modèle multipartite se trouve sous pression, et il est donc important de prouver que l'ICANN et son modèle multipartite, son modèle de prise de décision multipartite, fonctionnent et qu'ils aboutissent à des solutions équilibrées qui servent la communauté globale de l'ICANN.

Essayons de continuer à travailler ensemble pour améliorer ce modèle multipartite qui soit inclusif et renforce la coopération entre tous ces acteurs. Merci beaucoup.

MATHIEU WEILL :

Juste un petit rappel que nous avons commencé un petit peu en retard. Nous avons un timing qui est un petit peu contraint ; donc je vous invite vraiment à la concision dans vos remarques. Je me tourne maintenant vers le Portugal, Mrs Ana Cristina Amoroso das Neves, directrice du département de la société de l'information au Ministère des sciences de la technologie et de l'éducation supérieure.

ANA NEVES :

Merci beaucoup au gouvernement d'Espagne pour accueillir de cette réunion, ce qui permet également de mettre en exergue la diversité linguistique et culturelle de la communauté Internet. Cette diversité doit toujours être respectée ; c'est une ressource globale qui nous appartient et qui a un énorme potentiel pour promouvoir le développement durable.

Notamment depuis la privatisation des fonctions IANA, l'ICANN a amélioré ses mécanismes de reddition de compte, sa responsabilité, ce qui a permis de rendre plus transparents ses processus. Le Portugal salue ces développements. Nous sommes très satisfaits que l'ICANN se batte pour préserver la non-fragmentation du DNS ainsi que la sécurité des noms de domaine.

Au Portugal, on sait très bien que le développement de l'économie numérique ainsi que la discussion sur les politiques publiques doit être basé sur un système multipartite où les décisions soient prises de manière ouverte en tenant compte des différents intérêts, des différents savoirs, et toujours dans le cadre de la reddition de compte. Face à la complexité croissante de l'Internet, on reconnaît bien sûr les avantages et les limitations de la gouvernance multisectorielle de l'Internet. Quels sont les avantages ? La richesse des contributions pour la prise de décision. Quelles sont les limitations ? Il s'agit du manque de légitimité, conflits d'intérêts, les lobbys et la manipulation des différents intérêts en cause.

Dans ce sens, il est important que l'ICANN joue un rôle pour essayer de faire en sorte que tous les systèmes soient mis sur un pied d'égalité, pour que chaque acteur puisse remplir son rôle en matière de politique publique d'Internet.

Les gouvernements de chaque pays sont importants, car ils doivent former non seulement les citoyens, mais aussi les autres acteurs, le secteur public, le secteur privé, pour que les communautés techniques et académiques puissent assurer un développement social durable.

Et finalement, on arrive à un paradoxe parce qu'on peut avoir le risque de mettre l'intérêt public au même niveau que les intérêts des entreprises privées qui de leur poids financier finissent par réduire l'intérêt public à une dimension à peine économique. L'ICANN est responsable devant la communauté Internet internationale, mais ce sont les gouvernements qui doivent rendre des comptes à leurs citoyens. Voilà la réflexion que le Portugal voulait partager avec vous. Merci beaucoup.

MATHIEU WEILL :

Merci pour la clarté de votre message. Je me tourne maintenant vers l'Union africaine, la Commission de l'Union africaine avec son excellence Dr. Abou-Zeid, commissaire pour l'infrastructure et l'énergie.

AMANI ABOU-ZEID :

Merci, Monsieur le Président. Je vais parler en anglais.

J'aimerais commencer par remercier Son Excellence le ministre de pour donc l'hospitalité, pour l'accueil de son pays lors de cette réunion très importante. J'aimerais également féliciter le PDG de l'ICANN, M. Goran et Mme Manal Ismaïl pour leur leadership au sein de l'ICANN et du GAC.

Comme vous le savez, l'Afrique a énormément avancé en termes de numérisation. Et donc nous pouvons nous féliciter en notre propre nom et au nom du monde entier. Je parle du taux de pénétration des téléphones mobiles qui est très élevé, mais également je parle de la transformation de nos économies, qui sont des économies de plus en plus numériques, et nous avons énormément amélioré la numérisation de notre système et de notre mode de pensée.

Ceci ne veut pas dire qu'il n'existe pas des enjeux. À l'Union africaine, nous sommes une organisation politique qui englobe tout le continent africain. La mission est d'intégrer le continent. Et donc nous avons été très impliqués pour aider nos pays à avancer dans cette économie numérique, cet espace numérique. Donc il y a les questions de connectivité qui sont traitées par nos opérateurs privés et par le secteur privé, le problème de l'éducation au niveau numérique pour ceux qui sont marginalisés, pour toutes les sociétés, et en particulier pour les femmes et les filles. C'est un effort que nous entreprenons avec eux. L'UIT, l'Union africaine et également il y a les points d'échanges. L'Union africaine établit ses points d'échange ; nous avons maintenant un trafic local avec 33 nations dans le pays. Donc l'idée c'est de rester local, de rester en Afrique. La convention de

protection des données que nous avons mise au point il y a quelques années de ça, nous avons maintenant ce moyen dans le continent de travailler pour lutter contre le cyberdélict.

Vous savez qu'il y a eu un incident où 120 délégations étaient présentes ou plutôt une manifestation avec 120 nations présentes qui se sont rassemblées pour parler du cyberdélict.

Nous avons également une initiative importante qui a été mise au point avec l'Union européenne en termes d'organisation de politiques et d'agrégation de politiques pour l'Afrique numérique.

La Commission de l'Union africaine a un rôle de secrétariat pour le forum sur la gouvernance de l'Internet, IGF. Et depuis que nous avons commencé en 2014, nous avons organisé des réunions régulières tous les ans. Et cette année n'est pas une exception. Ce sera donc à Khartoum la première semaine de novembre.

Nous avons également pu effectuer les choses suivantes : fortifier le rôle des gouvernements dans le secteur privé – la participation avant n'y était pas suffisante, soutenir l'organisation de l'école sur la gouvernance de l'Internet, les Africains utilisent le modèle multipartite pour mettre au point la déclaration sur la gouvernance de l'Internet et pour le développement de l'économie numérique en Afrique. Alors l'objectif de cette réunion, nous le reconnaissons. Nous reconnaissons le travail important du transfert du rôle de supervision de l'IANA.

Il y a également la question de la transparence, du rôle important des gouvernements. Et en Afrique, l'agenda des TIC doit être mené par les

gouvernements. Nous avons un problème de temps, donc je vais m'en arrêter là, mais j'espère que nous aurons l'opportunité pendant les discussions à venir de faire d'autres interventions, de donner davantage d'idées. Et nous allons continuer de collaborer. Merci beaucoup.

MATHIEU WEILL :

Merci. Nous sommes reconnaissants pour la prise en compte du problème et du sujet du timing. Je vais me tourner un petit temps très court un de nos intervenants, nos experts Bill Drake, qui est enseignant à l'université de Zurich. Cette fois je suis sûr que c'est en Suisse. Et pour peut-être juste nous donner une idée de la variété qu'il peut y avoir dans le modèle multipartite et donner un petit focus sur ce relai.

Bill, très rapidement bien sûr.

BILL DRAKE :

Merci beaucoup, Mathieu. Je suis citoyen suisse. Je vais vous apporter quelques éléments, vu le temps qui nous reste. Tout d'abord, il faut dire que l'on parle souvent à l'ICANN du modèle multipartite, mais il faut savoir qu'il y a un certain nombre de modèles multipartites. Quand on étudie et qu'on participe à différents arrangements internationaux, on voit qu'il y a différents types de modèles multipartites. Je vais vous parler de trois qui me semblent intéressants : un modèle qui est assez fréquent dans les espaces internationaux comme le SMSI où les acteurs peuvent fournir des

contributions et participer, mais la décision finale relève des gouvernements ; notre modèle, c'est celui où il y a une participation aux délibérations et à la construction de l'ordre du jour, de l'agenda, mais comme il est difficile d'arriver à un consensus, il n'y a qu'un petit groupe qui est responsable de prendre la décision ultime sur certaines questions qui sont contraignantes, mais il existe des mécanismes de recours. L'ICANN possède ce mécanisme de recours à travers le Conseil d'administration. Et le troisième modèle, un peu plus rare, c'est le dé-multipartisme où il s'agit d'une participation sur un pied d'égalité et qui basé sur le dialogue.

Pour ce qui est des conclusions par rapport à ces modèles, je pense qu'il est important de savoir qu'il est difficile de savoir quelle est la meilleure configuration ; ça dépend des circonstances. Il n'y a pas un unique modèle qui puisse convenir à tous. Cela dépend des arrangements. Donc il y a différentes manières d'aborder les problèmes.

Le consensus complet, c'est quelque chose de recherché, mais ce n'est pas une obligation. Le consensus approximatif est utilisé ; vu la diversité d'intérêts, il faut essayer donc de garantir que tout le monde puisse s'exprimer.

Comme cela c'est le cas également dans des arrangements multilatéraux, il y a un sens de réciprocité dans ce sens que c'est gagnant gagnant pour tout le monde.

Et il est important donc d'aborder un autre élément, et c'est le fait que le fait d'être sur un pied d'égalité ne veut pas dire que tout le monde a le même rôle. Ce qui est important, c'est que tout le monde ait le même accès au processus et à la prise de décision. Nous disons que les rôles doivent être interprétés de manière flexible pour ce qui est des sujets en discussion.

Alors pour conclure, je dirais que vu la complexité croissante et les défis de la gouvernance d'Internet, il faut penser quelle est la nature même de la coopération en matière d'Internet et des différentes manières de prendre des décisions au niveau national, au niveau multilatéral, au niveau multipartite. On voit de plus en plus le risque de fragmentation de l'Internet. Il y a beaucoup de tendances. Nous ne les connaissons peut-être pas toutes, mais puisque aujourd'hui c'est le vingtième anniversaire de l'ICANN, c'est également la célébration de Mandela, il y a beaucoup de célébrations cette année. Et j'espère qu'on va pouvoir arriver à trouver d'autres mécanismes, des mécanismes innovateurs qui puissent être utiles pour aborder les problèmes que pose la gouvernance de l'Internet.

L'ICANN a un rôle de leader dans cet environnement et peut bien sûr partager ses expériences. Essayons donc d'avancer ensemble ; c'est le plus important. Merci beaucoup.

MATHIEU WEILL : [...] continuer même de cette manière. Je me tourne vers la Belgique avec Séverine Waterbley, directrice générale de la régulation économique.

SÉVERINE WATERBLEY : Je vous remercie, Mesdames et Messieurs les Ministres, Madame la Présidente du GAC, Monsieur le Président de l'ICANN, chers collègues.

Avant tout, je souhaite à mon tour remercier les autorités espagnoles pour l'organisation de cette réunion ministérielle dans la si jolie ville de Barcelone.

Pour ceux qui comme moi sont nés avant l'avènement de l'Internet mondial, nous devons admettre qu'Internet a rempli toutes ses promesses. Nous avons désormais accès à une source infinie d'informations et de connaissances. La société de la connaissance, comme on l'appelait à l'époque, est désormais un fait. Toutefois, nous devons, nous, nous représentant des États, veiller à ce que ce progrès social considérable soit accessible à tous et partout dans le monde.

La Belgique s'est engagée à l'instar de nombreux États à soutenir plusieurs projets permettant aux populations locales d'accéder à Internet. Mais Internet, c'est également la [paix] de pornographie, la cybercriminalité, les « fake news », la contrefaçon ; les États doivent donc mettre en place des législations permettant de combattre ces dérives. Internet étant par définition mondial, les collaborations entre les autorités nationales sont également nécessaires et de nombreux traités et partenariats ont également été signés par les États.

L'ICANN en tant qu'acteur de cet écosystème porte également une grande responsabilité dans le fonctionnement d'un Internet sûr et sécurisé. Nous avons soutenu la mise en place d'un modèle quasiment unique en son genre, le « multistakeholders model » qui regroupe l'ensemble des acteurs concernés par la gouvernance d'Internet.

Nous devons souligner le bon fonctionnement de ce modèle et la collaboration entre l'ICANN et les États représentés au sein du GAC. Il importe en effet que les États qui représentent l'ensemble des citoyens puissent émettre des avis sur les politiques à mener par l'ICANN et que ses avis soient respectés par l'ICANN et par son Board.

Mais la réforme en cours n'est pas terminée. Il importe de finaliser certains principes de bonne gouvernance et « d'accountability ». La Belgique demande également que l'organisation des nouveaux noms de domaine soit finalisée en concertation avec les membres du GAC.

Nous demandons également qu'une attention particulière soit portée aux pays non-membres du GAC afin de les inviter à rejoindre le GAC au plus vite.

Enfin comme toute organisation, l'ICANN et les acteurs de la gestion des noms de domaines, tels que les registres, agissent dans un cadre réglementaire existant. Ils sont bien évidemment soumis aux différentes législations applicables, que ce soit aux États-Unis ou dans les pays où ils exercent leurs activités. Il est donc normal que l'ICANN et ses acteurs se conforment aux législations existantes ou nouvellement mises en place en adaptant leur fonctionnement.

La Belgique se réjouit ainsi des avancées importantes dans l'adaptation des règles de l'ICANN aux nouvelles obligations du GDPR et de la collaboration intense qui s'est mise en place pour permettre le bon fonctionnement du système. Rappelons que ces règles ont pour objet avant tout de protéger la vie privée des citoyens, mais aussi de lutter contre les dérives que j'ai évoquées.

Bien évidemment, il importe que les États qui envisagent de légiférer dans les domaines qui ont trait aux noms de domaine et à la gouvernance de l'Internet veillent à correctement informer les acteurs via par exemple des représentants au sein du GAC.

En conclusion, nous sommes satisfaits du bon fonctionnement du modèle « multistakeholders », mais nous invitons l'ICANN à accélérer les réformes en cours et à renforcer la collaboration avec les États au sein du GAC. Je vous remercie.

MATHIEU WEILL :

Merci beaucoup, la Belgique. Un petit rappel du timing pour que vous ayez bien — alors il nous reste normalement 10 minutes, et je pense qu'il reste sept ou huit intervenants. Donc on a commencé un petit peu en retard, mais j'appelle vraiment à prendre en compte cette notion de concision des interventions pour que chacun puisse avoir la parole, ce qui me paraît être essentiel pour le bon déroulement de la séance.

Comme je vais me tourner à nouveau vers le Brésil, en l'espèce vers Thiago Jardim Oliveira, qui est du Ministère des affaires étrangères, je

souligne à nouveau ce point-là puisque ça fait écho à la présentation de l'ambassadeur un petit peu précédemment. Diego, merci de la concision.

THIAGO BRAZ JARDIM OLIVERA : Permettez-moi de commencer par remercier le gouvernement de l'Espagne. Le Brésil a toujours soutenu le modèle multipartite de gouvernance parce que l'Internet est une ressource publique. Nous avons promu la participation de toutes les parties prenantes des pays en développement et moins développés. Nous avons promu la participation des parties prenantes dans leurs respectifs rôles et responsabilités.

Le Brésil a également défendu l'égalité parmi les différents groupes ; chaque gouvernement doit pouvoir participer à la gouvernance de l'Internet sur un pied d'égalité avec les autres gouvernements et les autres parties prenantes dans leurs rôles et responsabilités qui diffèrent de ceux des autres États qui doivent pouvoir participer à leur tour sur un pied d'égalité dans leurs rôles et responsabilités. À notre avis, ce sont les principes fondamentaux pour une gestion multilatérale démocratique transparente et responsable de l'Internet. Ce sont les principes qui ont été acceptés dans le sommet international sur la société de l'information.

L'ICANN a fait des progrès pour respecter ces principes, cependant il y a encore beaucoup de chemin à faire. Ce n'est pas acceptable pour nous que l'ICANN continue à être assujettie à des tribunaux et à des

juridictions d'un seul pays, le pays où l'ICANN est créée légalement. Il est inacceptable pour nous que l'ICANN soit obligée d'adapter ses politiques aux lois pour une poignée de pays et il est inacceptable pour nous que l'ICANN, et dans l'ICANN, le rôle et les responsabilités des gouvernements et l'autorité en matière de politiques publiques ne soient pas suffisamment considérés.

Vos excellences, le gouvernement du Brésil croit que l'ICANN doit tout faire pour assurer la transparence et la responsabilité envers le monde entier. Si l'ICANN ne peut pas assurer un non-assujettissement à des tribunaux d'un seul pays, nous ne pouvons pas faire preuve d'une responsabilité entière dans le monde entier.

Ensuite, il faut qu'il y ait un traitement équitable pour que toutes les autorités puissent exercer leurs pouvoirs en matière de politiques publiques, en prévoyant par exemple un secrétariat indépendant pour le GAC, un secrétariat qui puisse prendre en compte les besoins des pays.

Et je rappelle que le GAC a un rôle consultatif, mais ce rôle n'est pas tout à fait consultatif lorsqu'il s'agit d'identifier les politiques publiques. Les gouvernements ont le droit et la responsabilité d'identifier les politiques publiques pour l'Internet ; d'autres peuvent ne pas être d'accord avec ces politiques identifiées par les gouvernements, mais ils ne peuvent pas prétendre avoir le droit de faire ce que seulement les gouvernements peuvent faire.

Messieurs dames, le Brésil se tient prêt à contribuer à l'évolution du modèle de gouvernance de l'Internet.

MATHIEU WEILL : Je me tourne maintenant vers le Canada, Mme Pamela Miller, directrice générale au Ministère de l'innovation, de la science et du développement économique.

PAMELA MILLER : Bonjour et merci de me donner cette opportunité de parler au nom de mon Ministre de l'industrie de l'information. Nous remercions l'Espagne pour son hospitalité.

Le Canada a le plaisir d'avoir servi comme hôte de la première réunion de haut niveau et donc nous soutenons l'engagement des gouvernements à l'ICANN. Nous considérons ces réunions comme cruciales pour mieux comprendre de manière partagée les questions techniques et les considérations politiques. Il n'y a qu'en nous rassemblant pour comprendre ensemble que nous pourrions garantir que l'Internet restera ouvert, sûr et interopérable.

Nous souhaitons féliciter le GAC parce qu'il y a 20 ans qu'il a été mis en place et donc cela montre à quel point la force et l'utilité de ce comité sont importantes. Un GAC qui fonctionne bien, qui travaille avec une prise de décision basée sur le consensus est clé dans le modèle multipartite de l'ICANN. Nous croyons en le principe de diversité,

d'inclusion et de prise de décision basée sur le consensus. Tout ceci est au cœur du modèle. Et ceci est clé pour identifier les opportunités.

La résilience et le fonctionnement de ce modèle ont été mis à l'épreuve et ont prouvé qu'ils fonctionnaient avec la transition IANA. Les gouvernements travaillent sur des questions complexes pour mettre au point des recommandations qui permettront d'améliorer la responsabilité de l'ICANN en termes de droits de l'homme, de diversité, de juridiction, pour servir la communauté internationale.

Maintenant plus que jamais, le GAC doit continuer de travailler pour répondre aux enjeux auxquels nous sommes confrontés. Nous devons continuer de travailler avec la communauté de l'ICANN pour assurer la conformité au RGPD et l'accès aux données non publiques de manière légale, pour également améliorer la responsabilité et le développement de politiques pour les procédures ultérieures du programme des nouveaux gTLD.

De nouveaux internautes arriveront en ligne et il est donc critique d'exploiter l'approche multipartite pour augmenter la représentation de tous les pays et leurs représentations, y compris dans l'écosystème des gouvernements de l'ICANN, des gouvernements représentés à l'ICANN. L'idée c'est d'améliorer la prospérité, la qualité de la vie. Nous avons tous une influence sur l'Internet mondial, sur notre société, par le biais des décisions prises en matière de politiques au sein de l'ICANN. Travaillons ensemble pour arriver à des résultats concrets au cours des années à venir. Merci.

MATHIEU WEILL : Je me tourne maintenant vers la Chine. M. Liu Jie, directeur général adjoint au Ministère de l'industrie et des technologies de l'information.

LIU JIE : Bonjour, chers collègues, messieurs dames. Bonjour. Je suis représentant du Ministre de l'information et de l'industrie. Vu le temps qui nous reste, je vais être bref.

Tout d'abord, je suis ravi d'être ici aujourd'hui dans cette belle ville de Barcelone. Merci au gouvernement de l'Espagne de nous avoir accueillis pour cette réunion.

Deux années se sont passées depuis la transition de l'IANA qui a eu lieu de manière réussie, et beaucoup de changements ont eu lieu depuis. Cette année marque le vingtième anniversaire de l'ICANN et nous apprécions les efforts et le travail faits par la communauté.

La Chine souhaite insister sur l'importance du modèle multipartite. Nous croyons que les gouvernements jouent un rôle important dans ce modèle multipartite qui peut nous aider à combattre le cyberdélit, la fraude et les abus dans le domaine de l'Internet.

Un autre élément que je voulais apporter. Lorsqu'il s'agit des noms géographiques, il est important de pouvoir se pencher sur ces questions qui sont extrêmement importantes. Nous espérons pouvoir travailler avec le GAC et avec les pays concernés. Nous aimerions

également recommander que l'ICANN prenne des mesures pour protéger les pays, les territoires, au niveau des noms de domaine au second niveau. Les noms de domaine géographiques.

La Chine a toujours accordé beaucoup d'importance à faire en sorte que nos politiques Internet locales sont en ligne avec les politiques internationales et les recommandations internationales. Nous espérons pouvoir contribuer au développement de l'Internet mondial et à ses politiques.

MATHIEU WEILL :

Le Danemark avec Finn Petersen, directeur des relations internationales et aux technologies de l'information.

FINN PETERSEN :

Merci beaucoup. Un grand merci au Ministre de l'Espagne d'avoir pris l'initiative d'accueillir cette importante réunion de haut niveau gouvernementale dans cette belle ville de Barcelone.

Le moment pour discuter du rôle des gouvernements à l'ICANN est important. La transition IANA a été mise en place et la communauté de l'ICANN pourra approuver la réglementation pour améliorer ou renforcer la responsabilité, la redevabilité de l'ICANN.

Le Danemark est tout à fait satisfait avec cette recommandation et nous la soutenons. Pendant le processus qui a abouti à la transition de l'IANA, nous avons mis l'accent sur le fait que l'ICANN devait rester enracinée dans le secteur privé tout en reconnaissant le rôle et la

responsabilité des gouvernements pour l'établissement de politiques publiques. Le Conseil d'administration doit tenir dument compte du rôle et de l'avis des gouvernements en matière de politiques publiques.

En créant la communauté habilitée, les gouvernements participent maintenant sur un pied d'égalité avec le reste de la communauté, et nous participons donc à certaines décisions qui nous permettent de nous assurer que nos voix sont entendues dans des discussions clés pour l'ICANN. Le gouvernement du Danemark trouve que les gouvernements doivent intervenir lorsque les dossiers traités ont des implications en matière de politiques publiques. Les gouvernements ne doivent pas faire partie de décisions qui concernent des questions plus opérationnelles.

Le rôle des gouvernements en tant que conseiller pour le Conseil d'administration de l'ICANN, par rapport à ceci j'aimerais insister sur la nécessité pour le Conseil d'administration de réagir à l'avis fourni par le GAC lorsque cet avis est basé sur un consensus complet. Si le Conseil d'administration ne peut pas suivre l'avis du GAC ou qu'il décide de se détourner par rapport aux avis précédents du GAC, il est important que l'on puisse trouver ensemble une solution satisfaisante pour tous. Il est important qu'il y ait des fondements clairs à toute décision de l'ICANN. Merci beaucoup.

MATHIEU WEILL : On a dépassé notre timing, mais on va essayer de se donner la possibilité d'écouter tout le monde tout en rappelant bien sûr que la concision doit être encore redoublée. Je me retourne vers la Commission européenne avec M. Pearse O'Donohue, qui est de la direction générale de DG CONNECT.

PEARSE O'DONOHUE : Merci, Monsieur le Président. Je serais donc bref. Messieurs, dames, chers collègues, dans le cadre de cette discussion il faut absolument voir comment renforcer le rôle des gouvernements au sein de l'ICANN. Mais ce qui est également important tout autant, c'est de renforcer l'engagement des gouvernements dans le processus multipartite plus large. L'ICANN est un exemple clé de ce processus multipartite et la transition de l'IANA prouve que le système peut fonctionner de manière efficace.

Donc que je me réjouis d'avance par rapport à l'enjeu futur. Le PDG de l'ICANN nous a parlé des cinq tendances auxquelles est confrontée l'ICANN ; la première chose, c'était la sécurité. C'est un enjeu, c'est une difficulté qui a mené à davantage de réglementations, davantage d'interventions des gouvernements pour éviter les menaces et l'utilisation de l'Internet à des fins criminelles ainsi que pour protéger les données des utilisateurs. Ceci est absolument crucial.

Mais nous devons également comprendre les implications de l'action des gouvernements pour l'Internet et son impact sur le DNS. Nous devons nous assurer que l'ouverture, l'accessibilité de l'Internet, n'est

pas mise en danger. Pour ce faire, nous devons nous assurer que les gouvernements sont impliqués et comprennent les intérêts des autres communautés, et en particulier leurs intérêts en lien avec les réglementations qui sont introduites au niveau national et au niveau régional.

Nous aurons l'opportunité d'en parler tout à l'heure. Il y a la situation du WHOIS avec les applications du RGPD sont telles que nous sommes prêts à bien écouter le rôle de l'ICANN, le point de vue du Conseil d'administration de l'ICANN. Mais les politiques ne sont pas la seule responsabilité des gouvernements ; les gouvernements ont le pouvoir souverain, bien sûr, d'avoir des réglementations et également d'exploiter l'Internet à des fins économiques. Mais toutes les communautés ont un rôle dans la formulation des politiques. Et donc les gouvernements doivent collaborer avec les communautés qui ont un rôle et une expertise dans ce qui est l'Internet mondial. Et c'est ça le rôle du GAC à mon avis, à l'avenir. Merci beaucoup.

MATHIEU WEILL :

Merci beaucoup. Peut-être que cela me donne l'occasion de me tourner vers Theresa Swinehart qui est la vice-présidente de l'ICANN en charge de la stratégie multipartite et des initiatives stratégiques. Theresa, peut-être deux minutes sur les rôles, comment l'ICANN voit les rôles des gouvernements dont la question des législations qui peuvent être prises par les uns et les autres et l'interaction avec l'ICANN.

THERESA SWINEHART :

Merci, Mathieu, merci à tous. Tout ceci est très intéressant, mais également il est intéressant de voir où nous en sommes depuis ces 20 années d'effort de travail du point de vue de l'ICANN. De toute évidence, le rôle des gouvernements est absolument essentiel dans le processus multipartite. Nous l'avons vu évoluer au fil des années et maintenant nous avons vraiment des opportunités de dialogue telles que celle-ci.

En parallèle, nous avons également vu le développement, même au niveau mondial, national et régional, de différentes réglementations et législations, des politiques d'harmonisation de politiques. On en a parlé tout à l'heure. Et donc, quelle est la place de l'ICANN dans ce dialogue ? Notre rôle n'est pas d'influencer ou de changer le résultat d'une réglementation, d'une législation, mais de nous focaliser sur deux choses.

Premièrement, l'opportunité d'expliquer le rôle de l'ICANN dans le processus de définition de politiques, de manière à aider en matière d'experts pour mettre au point des politiques. Donc les politiques peuvent être extensibles. Elles doivent fonctionner et être opérationnelles ; c'est ça l'objectif.

Deuxièmement, tout ce qui est loi et réglementation qui ont un impact sur l'ICANN, nous devons en discuter dès que possible. Tout ce qui a un impact sur notre mission, sur notre possibilité de pouvoir faire ce que nous devons faire dans le cadre de notre mission.

De plus en plus il est important pour nous de pouvoir le faire, de considérer les législations, les réglementations qui ont un impact sur notre mission. Comme nous le savons, nous avons fait référence à plusieurs d'entre elles, donc, dans le domaine de la protection des données et de la vie privée qui ont un impact sur l'opérabilité technique de l'Internet. Nous devons donc collaborer ensemble pour mieux nous préparer, pour travailler en collaboration, pour mieux informer nos discussions et y participer et pour établir des voies de communication, des partenariats, que ce soit par le GAC, par des initiatives telles que l'éducation de la prochaine génération de dirigeants, la participation à ces discussions, et également en participant avec différentes discussions des OIG et OING, etc. L'idée, c'est de sensibiliser par rapport à la disponibilité des informations techniques et d'améliorer la participation à l'ICANN. Pour que le modèle multipartite de l'ICANN fonctionne bien, nous devons avoir l'implication active des gouvernements.

Nous apprécions vos efforts ; nous reconnaissons l'importance de votre engagement. Je vous remercie.

MATHIEU WEILL :

Merci beaucoup, Theresa. Je me tourne vers Dirk Pilat, directeur adjoint à l'OCDE, qui est un de nos trois derniers intervenants. Je n'ai pas besoin de dire ce que j'ai dit sur la brièveté.

DIRK PILAT :

Merci beaucoup, Monsieur le Président ; je serai bref. Je parle au nom de différentes organisations internationales, les Nations Unies, la Banque mondiale, l'OMPI. Et donc toutes ces organisations et d'autres ont été impliquées au niveau de l'ICANN pour protéger le système d'identificateurs uniques de l'Internet. Nous sommes fondés dans le cadre de la loi internationale et de différents traités à des fins humanitaires pour faciliter la communication et les échanges et pour faciliter la recherche économique et commerciale.

Le problème, c'est que, de plus en plus, nous avons des problèmes de criminalité avec des fraudes contre les internautes. Ceci est nocif pour le public et ceci a un impact sur les OGI. Le GAC, et depuis plusieurs années, a demandé que ses noms soient protégés, que ses acronymes soient protégés dans le cadre des lois internationales. Faire des compromis au fil du temps, donc grâce à certains mécanismes, pour protéger contre ces activités frauduleuses. Cependant, très souvent, nous n'avons pas reçu de réponse de l'ICANN parce que les OGI ne font pas partie vraiment du mécanisme tel qu'il est structuré au sein de l'ICANN. Étant donné que nos identificateurs sont protégés par des traités internationaux plutôt que par des marques de commerce dans le cadre des lois qui existent ou des règles qui existent au sein de l'ICANN, nous n'avons pas de mécanismes qui puissent s'occuper des problèmes des identificateurs des OGI.

Les OGI ont dit être prêtes à ce que les adresses soient protégées lorsqu'il n'y a pas de risque de confusion. Il y a des dispositions qui sont incompatibles avec le statut juridique des OGI.

Au sein de la GNSO, nous continuons de trouver des arrangements pour l'accès des OGI à des remèdes, à des solutions juridiques. Nos organisations dans le contexte actuel ont des problèmes pour s'occuper de ces conflits, de ces problèmes de contentieux. Il faut que l'ICANN arrive à protéger les acronymes d'OGI dans le DNS. Et donc au conseil de la GNSO, de plus en plus, il y a des déclarations qui sont faites pour que — de plus en plus, nous avons des problèmes à ce niveau de protection de ces noms de domaine.

Nous demandons aux gouvernements de soutenir les initiatives des OIG dans ce domaine ; nous demandons à l'ICANN de travailler avec nous afin de résoudre ce problème qui existe depuis longtemps. Merci beaucoup.

MATHIEU WEILL :

M. Ali Mohamad, de Malaisie, secrétaire général du Ministère de la communication et des multimédias.

MOHD ALI MOHAMAD :

Merci au gouvernement de l'Espagne d'accueillir cette réunion. Vu les contraintes de temps, je vais être très bref. J'aimerais partager avec vous certaines initiatives qui ont été portées par notre gouvernement en matière de politiques publiques.

Les questions relatives aux adresses électroniques et notamment au système des noms de domaine sont régies par la loi sur les communications et le multimédia de 1998, publiée au Journal officiel

il y a 20 ans. L'initiative appelée « super couloir multimédia » a joué un rôle catalyseur pour exploiter pleinement le potentiel des TIC et de l'Internet en Malaisie.

Depuis, la Malaisie a continué à évoluer dans le domaine de la convergence entre les communications et le multimédia la loi sur les communications et le multimédia. La loi sur les communications et les multimédias de 2018 a été conçue pour devenir neutre au niveau technologique et pour encourager l'autorégulation. La neutralité en matière de technologie est un élément essentiel, car il assure la compatibilité avec d'autres normes universelles ou lignes directrices applicables au DNS. Le gouvernement de Malaisie réaffirme ses efforts en vue de garantir l'utilisation positive de l'Internet en Malaisie en parallèle avec la mission de l'ICANN de veiller à la stabilité, à la sécurité de l'Internet. Merci beaucoup.

MATHIEU WEILL :

M. Vincent Museminali du Rwanda, de l'autorité des règlementations. Excusez-moi, je me trompe un petit peu avec l'anglais et le français.

VINCENT MUSEMINALI :

Messieurs, dames, vos excellences, je remercie l'Espagne et l'ICANN pour ce travail sur l'Internet. J'aimerais féliciter le GAC et l'ICANN d'avoir organisé cette réunion sur les politiques internationales de l'Internet. J'aimerais également féliciter notre hôte local, le gouvernement d'Espagne de nous avoir accueillis dans cette ville magnifique.

L'Internet est devenu critique pour le bon fonctionnement de nos sociétés. Les adresses sur Internet doivent donc être gérées du point de vue de l'intérêt public mondial. La transformation des politiques économiques doit prendre en compte la transformation au niveau des pays. Il y a donc la question de la couverture technologique géographique en Afrique, les problèmes de large bande. Et les capacités internationales ont augmenté de 8 % pendant cette période, depuis 2016.

Le modèle multipartite de l'ICANN, le processus de responsabilité de l'ICANN, a été mis en place ; j'aimerais que l'ICANN prenne en compte les requêtes de reconsidération. Il est maintenant temps d'intégrer ou de changer ce modèle multipartite en ajoutant une autre considération. Si les parties y consentent, il faut faire attention à ce qui est contraire à l'intérêt public.

Je demande que les intérêts de la corporation de l'ICANN soient alignés avec l'intérêt public. Il faut que la diversité de la communauté de l'ICANN soit assurée. Il faut identifier des modèles de meilleures pratiques pour éviter la concentration de certaines puissances, ce qui doit être vrai de tout groupe multipartite. Nous souhaitons être concertés par l'ICANN lorsque les utilisations de codes de pays sont concernées, en ce qui concerne les pays à deux caractères.

En termes de politiques, la protection des droits individuels et la protection des données personnelles doivent être protégées par une convention qui dise clairement et qui définisse clairement et en détail la question de protection des données et de la vie privée.

Enfin, le rôle des gouvernements amélioré dans le cas du mécanisme de l'Internet surtout au sein de l'ICANN doit être effectué de manière à ce qu'ils puissent exercer leur part de responsabilité dans les ressources de l'Internet. Merci beaucoup.

MATHIEU WEILL :

Merci beaucoup. Merci à l'ensemble des experts sur ce panel et aux intervenants pour ces échanges extrêmement riches et pour avoir composé avec nous contraintes de temps.

Monsieur le Ministre, avec votre permission, je voudrais faire juste un petit résumé, je pense, des messages clés qui pourraient, si vous souhaitez, s'intégrer dans le « Chairman's report » pour parler en bon français.

Peut-être qu'on peut résumer en disant que la transition qui a eu lieu il y a peu de temps a placé l'ensemble des gouvernements sur un pied d'égalité. Ça a été donc un mouvement important. Ça a aussi reconnu les gouvernements comme des parties prenantes comme les autres du processus de l'ICANN, et là aussi sur un pied d'égalité. Et on sent dans les interventions des uns et des autres à quel point il y a encore un enjeu à ce que cette équité soit reconnue. Dans le GAC, je pense que c'est déjà bien le cas, mais aussi à l'extérieur du GAC, dans le reste de la communauté de l'ICANN.

Le rôle des gouvernements, ensuite, est revenu assez fréquemment, avec une responsabilité spécifique vis-à-vis des politiques publiques, pas exclusive, mais spécifique. Et un appel ici aussi à ce que ce rôle

des gouvernements soit mieux reconnu à l'intérieur de la communauté ICANN, ce qui est un sujet de discussion depuis de nombreuses années. Mais également avec la réalisation que les gouvernements partout dans le monde doivent consacrer des ressources suffisantes pour pouvoir engager le dialogue avec la communauté.

Et puis enfin, je pense que tout le monde sait reconnu dans cette notion de partenariat à consolider entre les gouvernements et l'ICANN, chacun dans ses rôles respectifs et autour de notions et d'objectifs que sont la construction d'un Internet sûr et stable, ouvert à l'ensemble de la population mondiale, ouvert à l'innovation, et bien entendu en respectant les cultures et la diversité et autour de l'ensemble des populations et de l'ensemble des catégories de parties prenantes.

Je pense que c'est vraiment autour de cette notion d'objectifs très simples, mais aussi extrêmement ambitieux, que nous pouvons nous féliciter d'avoir engagé ce dialogue. Et sur ce, Monsieur le Ministre, je vous repasse la parole pour la clôture de cette session.

FRANCISCO POLO :

Merci beaucoup à tous les orateurs. C'était inspirateur. Et sans attendre, je vais donner la parole à la présidente du GAC, Manal.

MANAL ISMAÏL :

Merci. Merci à tous les invités. Merci au modérateur. Merci à toutes les délégations qui ont participé. Malheureusement, puisque cette séance a pris un peu de retard, nous allons poursuivre directement avec la prochaine séance.

Si vous me permettez, je vais vous présenter le président de la prochaine séance, du prochain panel, Monsieur Francisco Polo, le secrétaire d'État aux progrès numériques du Ministère espagnol de l'économie des entreprises.

Dans la deuxième séance, on va aborder les défis dans les écosystèmes, le cyber délit et la protection de la vie privée.

Merci à tous de votre compréhension et nous ferons la pause pour déjeuner. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]